

DECLARATION LIMINAIRE AU CSAL du 24 Janvier 2024

Monsieur le Président,

Dans un premier temps, Solidaires Finances Publiques, vous souhaite ainsi qu'à toute votre équipe de direction de la DISI RAAB et à tous les responsables d'ESI et leurs équipes, une très belle année 2024.

Dans un deuxième temps, de retrouver au plus vite un Directeur Général. En effet, après nous avoir présenté ses vœux, Mr FOURNEL a été déménagé, voire exfiltré dans un autre bureau de BERCY. Ce même directeur qui a claqué la porte des négociations salariales en décembre et qui aurait dû revenir négocier en janvier avec les organisations syndicales.

Mais comment pourrait-on distiller des conseils fiscaux et faire économiser des millions à un club de football richissime, et en même temps ne pas accéder à une demande légitime d'augmentation pour les agents de notre beau ministère.

Ceux-là même qui sont si souvent loués pour leurs qualités et leur conscience professionnelle, mais qui ne justifieraient pas pour autant de se voir augmenter de manière conséquente.

Certes les 5 points d'indice généreusement donnés qui ne suffiront pas à combler l'énorme retard accumulé, pourraient nous satisfaire, mais ce n'est évidemment pas le cas.

Vous comprendrez aisément que le compte n'y est pas.

A cela s'ajoute la gestion improbable de la prime GMBI de cette fin d'année, la disparition du Ministère de la Fonction Publique, et dans la nouvelle feuille de route présidentielle, l'installation de plus en plus précise de la rémunération au mérite (ou à la tête de l'agent).

Comment se fera ce choix de personnels « méritants » ? Nécessairement au détriment de leurs plus proches collègues et il accentuera la détérioration des conditions de travail et les pertes de repères en matière de service public sans résoudre la trop faible revalorisation des personnels de la fonction publique et de la DGFIP.

Rien de ce qui est pensé ne contribuera à améliorer l'attractivité dans la Fonction Publique.

Concernant les emplois, les chiffres, annoncés pourraient nous laisser croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. La réalité, c'est que si les emplois augmentent sur le papier, les effectifs diminuent.

Pour rappel, depuis la création de la DGFIP en 2008 ce sont près de 36 000 emplois qui ont été supprimés. Nous sommes passés de 130 000 agents à 94 000 agents.

La Direction Générale voudrait qu'on se satisfasse de n'avoir en 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois au niveau national et surtout qu'on mette en avant le solde positif de 148 ETP. Ce solde positif est le résultat des transferts d'emplois (+ 348) liés aux transferts de missions notamment des douanes et des taxes d'urbanismes. C'est encore essentiellement le réseau territorial (- 783 emplois) qui finance les renforts.

Les suppressions d'emplois à la DGFIP sont inacceptables, il est indispensable d'y mettre un terme. Pour Solidaires Finances Publiques la DGFIP doit être renforcée avec des créations d'emplois à la hauteur des besoins.

A la DISI RAAB, vous nous annoncez 3 créations d'emplois au PLF 2024. En analysant le Tagerfip nous déplorons que sur 606 emplois implantés seuls 563 sont pourvus. Un déficit de 43 emplois vacants (12 de plus que l'année dernière) sans compter les 21 contractuels qui comblent des postes non pourvus par des agents DGFIP.

Sur certains sites comme à Dijon, ce sont 17 % des effectifs qui ne sont pas pourvus et 11 % à Clermont Ferrand. Comment dans ces conditions les agents peuvent-ils remplir correctement leurs missions ?

Dans l'évolution des emplois à la DISI RAAB, on constate la création de 3 postes d'IDIV, 9 A et 7 B mais la suppression de 14 emplois C. Une partie des postes de catégorie C se trouve dans les services d'assistance (AT-CID-SIL) qui sont déjà en difficulté. Des suppressions d'emplois dans ces services ne vont que compliquer davantage le travail des collègues au quotidien !

Sur ces emplois à la DISI pour cette année 2024, nous pouvons également émettre d'autres remarques.

Le nombre important de repyramidages interroge. Même si nous sommes conscients qu'une évolution des missions entraîne une évolution des postes, on peut légitimement se poser la question sur le pourquoi d'un si grand nombre de repyramidages sur la DISI et plus particulièrement à l'ESI de Clermont-Ferrand avec des écarts de grade parfois importants (C en A).

La conséquence de ces évolutions pose la question de l'avenir des postes d'agents C à la DGFIP et dans les services informatiques. Et finalement on peut se demander si une diminution de la variété des grades dans les postes disponibles n'aurait pas tendance à diminuer un peu plus l'attractivité de nos missions.

L'attractivité, qui est le credo gouvernemental pour un nouveau recrutement, va donc nous emmener dans une nouvelle aventure qu'est la FOIRE de LYON, pour attirer de nouveaux agents. Les consignes d'accroche seront-elles pour les concours dans la fonction publique ou pour une contractualisation ?

La dégradation du statut du fonctionnaire va en s'accroissant.

La gestion des applications va en s'accroissant.

Les missions vont en s'évaporant.

Le COM est un bel outil de communication pour la DGFIP. Je ne reviendrai pas dans le détail des différentes trajectoires citées dans la feuille de route.

Mais en réalité, à trop vouloir simplifier vite, on en oublie l'essentiel, l'HUMAIN.

Dans ce contexte d'insatisfaction générale, Solidaires Finances Publiques ne siègera pas ce jour au CSAL Emplois.